

La Fondation
de l'Université de Bordeaux

Interface
entre l'Université
et son environnement
socio-économique



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX

▲ Sommaire

► L'Université de Bordeaux	p. 3
► La Fondation de l'Université de Bordeaux	p. 9
► Verbatim	p. 12
► Contacts Fondation de l'Université de Bordeaux	p. 13

▲ L'Université de Bordeaux

Un grand projet

Depuis maintenant deux ans, les présidents des quatre universités de Bordeaux, qui couvrent l'ensemble des champs de la connaissance, les directeurs de trois écoles d'ingénieurs et d'un Institut d'études politiques travaillent main dans la main pour relever les défis qui se posent à l'enseignement supérieur et la recherche français. Afin de construire ensemble un nouveau modèle d'université, apte à affronter la concurrence internationale et à porter le développement de son territoire, ils ont créé l'Université de Bordeaux.

Ce projet est guidé par une unique ambition : faire de Bordeaux l'une des plus grandes universités européennes. Porté par toute une région (collectivités territoriales, entreprises), massivement soutenu par l'Etat, défendu par sa communauté universitaire, ce grand dessein rencontre l'enthousiasme de partenaires toujours plus nombreux. Parce que Bordeaux est une marque de prestige, parce que l'excellence de notre recherche et de nos formations est pour tous un gage de confiance, notre projet suscite les plus grands espoirs.

Afin de soutenir cette ambition, l'Université de Bordeaux crée sa propre Fondation. Elle permettra à tous ceux qui souhaitent prendre part à cette aventure de nous rejoindre. Bien entendu, pour accompagner nos étudiants, promouvoir la recherche et renforcer le rayonnement international de l'Université, la Fondation fera appel à la générosité de tous. Mais elle entend surtout être le fer de lance de nouveaux partenariats, de collaborations, d'échanges entre le monde académique et le monde socio-économique.

Une ambition partagée

L'Université de Bordeaux est le fruit d'une longue tradition de dialogue et de coopérations entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche bordelais.

Elle porte et anime cette dynamique d'acteurs, mobilisés autour d'une politique concertée de site pour accroître la lisibilité et l'attractivité de son espace d'enseignement supérieur et de recherche au plan national, européen et international et favoriser la réussite et l'insertion professionnelle de ses étudiants.

► Sept membres fondateurs

- **Université Bordeaux 1 Sciences Technologies**
Mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences biologiques, sciences de la terre et de la mer
- **Université Victor Segalen Bordeaux 2**
Sciences de la vie, sciences de la santé, sciences de l'homme
- **Université Michel de Montaigne Bordeaux 3**
Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales
- **Université Montesquieu - Bordeaux IV**
Droit et science politique, sciences économiques et sociales, administration économique et sociale, sciences de gestion et management
- **IPB** - Institut Polytechnique de Bordeaux
- **ENITAB** - Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux
- **Sciences Po Bordeaux**

► Un institut rattaché

- **ISVV** - Institut des sciences de la vigne et du vin

► Huit membres associés

- **UPPA** - Université de Pau et des Pays de l'Adour
- **CROUS Bordeaux Aquitaine**
- **Centre hospitalier universitaire de Bordeaux**
- **Institut Bergonié** - centre régional de lutte contre le cancer
- **ensapBx** - école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
- **BEM** - Bordeaux Management School
- **ESTIA** - Ecole supérieure des technologies industrielles avancées
- **ENSAM** Bordeaux-Talence - Ecole nationale supérieure des arts et métiers

Ce projet est porté avec de nombreux partenaires, notamment les organismes de recherche, les collectivités territoriales, sans oublier les acteurs de la vie étudiante et du monde socio-économique.

➤ REPÈRES

- **5^e** parmi les universités de province en nombre d'étudiants
- **110** unités de recherche dont **70** mixtes
- **160** projets ANR
- **250** conventions de coopération internationale
- **260** hectares de campus
- **700** thèses soutenues par an
- **900** chercheurs EPST
- **2600** personnels techniques et administratifs, dont **100** à l'Université de Bordeaux
- **3000** doctorants
- **3100** enseignants-chercheurs et chercheurs
- **7500** étudiants étrangers
- **63 000** étudiants
- **279 000** m² d'installations sportives
- **550 000** m² de surfaces bâties
- **18 000 000** € de chiffre d'affaires en contrats industriels
- **475 000 000** € de dotation de l'Etat au projet Opération campus de Bordeaux
- **1 058 000 000** € d'investissement pour l'immobilier du site bordelais (Campus/CPER/Logement-restauration)

Vers un nouveau modèle d'Université

L'Opération campus

Faire du campus bordelais une grande université européenne ancrée au cœur d'un territoire attractif et dynamique dont elle constitue un levier essentiel de la compétitivité, tel est l'objectif du projet porté par l'Université de Bordeaux dans le cadre de l'Opération campus, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pour parvenir à cette ambition, l'Etat s'est engagé, en mai dernier, sur une dotation de 475M€.

Trois défis majeurs

► Réorganiser l'offre d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire autour de pôles forts et visibles

L'évolution du système actuel vers une nouvelle organisation des formations associant un portail unique « licence de l'Université de Bordeaux », restructuré et mutualisé, à un ensemble de collèges universitaires¹ (masters et doctorats), en relation étroite avec les trois départements de recherche, est un élément phare du projet bordelais. Elle a des conséquences majeures sur le réaménagement urbain et immobilier : recentrage thématique des domaines, mise en réseau des sites, recomposition des espaces d'enseignement et rapprochement des laboratoires regroupés en pôles d'excellence en lien avec les grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, INRIA, CEMAGREF), espaces d'accueil de projets pluridisciplinaires.

Formation

- Des cursus licence restructurés et cohabités entre les établissements actuels
- Une offre de masters, de formations d'ingénieurs et de doctorats au sein de 7 collèges universitaires¹
- Une carte de formations professionnalisantes ; un observatoire - une plateforme d'insertion professionnelle
- L'Université numérique d'Aquitaine

Recherche

- Une structuration en 3 départements : Sciences et technologies / Biologie-Santé / Sciences humaines et sociales et en 11 pôles d'excellence

Les 11 pôles d'excellence de l'Université de Bordeaux

Matériaux / Optique-Laser / Technologies de l'information / Sciences pour l'environnement, aménagement et développement durables / Neurosciences / Biotechnologies de la santé / Santé publique / Sciences archéologiques / Sociétés et cultures des pays du Sud / Sciences politiques et juridiques / Économie et gestion

¹ - Collèges universitaires : Sciences et technologies / Biologie-santé / Sciences humaines / Sciences sociales / Droit, économie et gestion / Sciences de l'éducation / Sciences de l'ingénieur

► Ancrer l'action de l'Université de Bordeaux dans la dynamique économique du territoire bordelais et aquitain

L'Université de Bordeaux souhaite se positionner comme un acteur incontournable du tissu socio-économique de l'Aquitaine : portage d'une image d'excellence scientifique à l'international, offre de formation contribuant à l'attractivité régionale, lieu privilégié de rencontres et de partenariats économiques, essaimage de compétences à haute valeur ajoutée.

L'identification sur le campus bordelais d'espaces ouverts aux acteurs socio-économiques (cité de l'ingénieur, plateformes technologiques ou de projets de R&D industrielle, guichet de formation tout au long de la vie, services aux entreprises) sera déterminante pour le caractère structurant et innovant du projet pour le territoire.

- Un service de valorisation de la recherche unique : Aquitaine Valo
- Deux instituts Carnot : MIB - LISA
- Une forte implication dans les pôles de compétitivité
- Des laboratoires mixtes et des plates-formes projets avec des groupes industriels
- Le dispositif doctorant-conseil (missions de jeunes chercheurs en entreprise)
- L'Institut Polytechnique de Bordeaux
- La Fondation de l'Université de Bordeaux

► Agir pour le développement d'un esprit de campus, levier majeur d'un rayonnement durable sur la scène internationale

Cet objectif implique une offre de services adaptée aux rythmes de vie : accueil (étudiants ou chercheurs étrangers), conditions de vie et de travail (logement, restauration, transports, bibliothèques et espaces d'étude, crèches, cartes multiservices...) et lien social (culture, sport, santé, vie associative). La création de « maisons de campus » sur les domaines, l'ouverture des infrastructures universitaires (équipements, zones de services) à un public plus large ou des opérateurs extérieurs, sont deux facteurs du développement d'une vie de campus intégrée dans la cité. Ces opérations seront développées en partenariat étroit avec l'ensemble des collectivités territoriales.

- Une signature unique des publications scientifiques
- Un doctorat unique « Université de Bordeaux »
- Des prix de thèse « Université de Bordeaux »
- Une cérémonie annuelle commune de remise des diplômes de doctorat
- L'accueil et le logement des étudiants et chercheurs
- Des services (carte Aquipass, transports, crèche, santé publique...)
- Les ressources numériques et documentaires
- L'animation du campus, le sport et la culture
- La mobilité étudiante
- Les espaces de vie et de travail
- L'intégration urbaine
- Les associations de diplômés.





▲ La Fondation de l'Université de Bordeaux

Comme toute fondation, la Fondation de l'Université de Bordeaux entend collecter des fonds pour soutenir le développement de l'Université. Elle s'adresse à tous, particuliers, institutions publiques et entreprises.

L'ambition de la Fondation va bien au-delà de la seule recherche de mécènes. Elle souhaite devenir l'interface unique entre le monde socioéconomique et celui de l'Université et créer ainsi des synergies nouvelles, mutuellement bénéfiques, qui s'appuient sur une meilleure compréhension des besoins, des missions et de l'identité de chaque partenaire.

Le projet

Afin de diversifier les ressources des universités et de renforcer leurs relations avec leur environnement économique, la loi dite LRU du 10 août 2007 et la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 ont donné aux universités et aux Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur la possibilité de créer des fondations disposant de l'autonomie financière et dont les fonds proviennent du mécénat et de la collaboration avec les partenaires.

ENJEUX

Les établissements d'enseignement supérieur sont le vivier des compétences futures de la société et forment la plupart des acteurs économiques de demain. Il semble donc essentiel d'investir dans les universités qui se saisissent de cette responsabilité.

En choisissant l'option d'une fondation universitaire unique, commune aux établissements qui le composent, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Bordeaux » affirme sa volonté de construire une grande université de dimension européenne, ancrée au cœur d'un territoire pour lequel elle souhaite constituer un facteur d'attractivité et de compétitivité.

En rapprochant l'Université et le secteur économique, la Fondation doit contribuer à optimiser la stratégie de professionnalisation des formations et à favoriser la valorisation des résultats de la recherche.

Outil au service de la modernité et du rayonnement de l'Université, la Fondation doit être aussi un vecteur de communication qui fera connaître à l'ensemble des citoyens les réponses que l'Université s'efforce d'apporter aux attentes sociétales par son action dans le domaine de la formation aussi bien que dans celui de la recherche.

MISSIONS

La Fondation de l'Université de Bordeaux contribuera à soutenir les ambitions que l'Université de Bordeaux s'est fixées dans son projet présenté à l'occasion de l'Opération campus. Il s'agit en particulier :

- d'accompagner la professionnalisation des formations et l'insertion des diplômés,
- de soutenir et promouvoir les projets de recherche des 11 pôles d'excellence ;
- d'augmenter l'attractivité du campus bordelais ;
- de renforcer la dimension internationale de l'Université de Bordeaux.

MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action pour parvenir à ces objectifs sont multiples : la création de chaires d'enseignement ou de recherche sur des thématiques intéressant les entreprises et l'Université, le montage de formations innovantes adaptées aux besoins de nos partenaires et de nos étudiants, le financement de bourses de mobilité et de prix, le soutien à la recherche d'excellence et aux projets créatifs, etc. La Fondation pourra s'appuyer sur les dispositifs d'interface avec les entreprises déjà existants.

Parce qu'elle est commune à toute l'Université de Bordeaux, la Fondation aura l'ambition et des moyens nouveaux pour promouvoir les recherches et les formations pluridisciplinaires aujourd'hui indispensables à un rapprochement efficient des milieux universitaires et socio-économiques.

↳ GOUVERNANCE

► Le Président

Désigné par le Conseil de gestion en son sein, sous réserve de l'accord du Conseil d'administration de l'Université de Bordeaux et pour une durée de deux ans, le Président assure la représentation de la Fondation et exerce les compétences déléguées par le Conseil de gestion.

► Le Bureau

Il comprend le président, des vice-présidents, un secrétaire et un trésorier désignés par le Conseil de gestion en son sein. Trois membres doivent provenir du collège représentant l'établissement.

► Le Trésorier

Il est désigné par le Conseil de gestion en son sein. Son rôle doit être défini dans les statuts : préparation de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, présentation du budget, etc.

► Le Conseil de gestion

Il est composé de 18 sièges répartis en quatre collèges : fondateurs, donateurs, personnalités extérieures et représentants de l'Université de Bordeaux. Le Conseil prépare le règlement intérieur de la Fondation, accepte ou non des dons et legs selon les charges induites, sélectionne des projets éligibles, évalue des réalisations, recrute les agents, désigne les membres du bureau, délègue des compétences au Président, délibère sur l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, vote le rapport annuel d'activité présenté par le bureau. Il se réunit au moins une fois par an. Le mandat est de deux ans.

► Le personnel de la Fondation

La Fondation peut accueillir des fonctionnaires et des agents contractuels relevant du droit public.

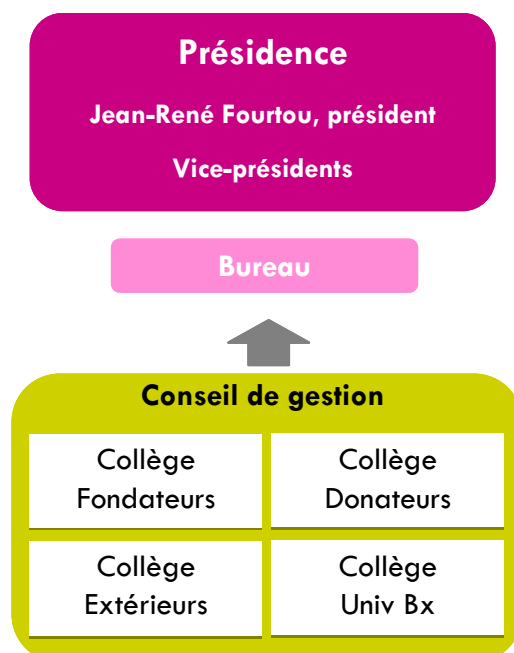
↳ PARTENAIRES

► Les fondateurs

Partenaires privilégiés de l'Université, ils contribuent au capital de la Fondation. Pour être reconnu fondateur, il faudra satisfaire à un « ticket d'entrée » correspondant à une contribution minimum pouvant être échelonnée sur plusieurs années. A terme, un des objectifs de la Fondation de l'Université de Bordeaux est d'utiliser principalement les revenus de son capital.

► Les donateurs

Ils contribuent au fonctionnement de la Fondation. Cela concerne les entreprises, les syndicats professionnels et fédérations d'entreprises, les collectivités locales ou groupements de collectivités. Les donateurs seront également des individus (tout type de dons et legs) : diaspora bordelaise et particuliers soumis à l'impôt sur la fortune, anciens étudiants, personnels des établissements...



ALAIN BOUDOU, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

"Cela fait deux ans que le PRES [Université de Bordeaux] a été mis en place. Il est très positif que les responsables des équipes de direction des quatre universités, des trois écoles d'ingénieur et de l'IEP se rencontrent très fréquemment pour travailler sur des projets communs, visant à un renforcement de la fonctionnalité des activités de formation, de recherche, de valorisation, de relations internationales, de vie universitaire. "

"Notre objectif, c'est actuellement la concrétisation des projets immobiliers du plan campus, dans le cadre d'un montage innovant associant le PRES (majoritaire), la CDC et le Conseil régional d'Aquitaine, mais pas seulement (AEF n°104996). Par exemple, nous avons avancé sur la mise en place d'une fondation universitaire. Un groupe de travail a exploré les différentes possibilités, une ou plusieurs fondations. Mais nous avons décidé de jouer groupés. La fondation « Université de Bordeaux » devrait être mise en place à l'automne et Jean-René Fourtou, président du conseil de surveillance de Vivendi, a accepté d'en être le président."

Extrait de la dépêche AEF n°113884 "PRES Université de Bordeaux : bientôt un directeur exécutif et une fondation présidée par Jean-René Fourtou", Jean-Michel Catin, Paris, Mercredi 13 mai 2009

JEAN-RENÉ FOURTOU, PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

"J'ai été frappé par le projet campus, la mise en place du PRES et l'esprit d'entreprise qui l'entoure. Je ne pensais pas qu'il était possible que toutes les universités et les écoles se réunissent et se mettent d'accord de cette manière. Et puis, après quarante-six ans de « business », je considère que les relations entre le monde de l'université et les entreprises sont extrêmement importantes. Les entreprises n'ont pas encore bien perçu tout l'intérêt qu'elles pouvaient trouver dans l'existence d'universités fortes. Quand on m'a sollicité pour devenir président de la fondation et catalyser tous ces aspects, cela m'a paru un devoir, voire un challenge à relever."

" La levée de fonds repose sur trois cibles. Les anciens élèves, comme moi, peuvent participer au financement de l'université. [...] Quand on a eu accès à des études pratiquement gratuites et qu'on a réussi professionnellement, il est normal de reverser un peu d'argent... En deuxième lieu, il y a les institutions : si la fondation joue le rôle d'un instrument de communication fort, il n'y a pas de raisons que les institutions qui en bénéficient ne participent pas financièrement. Enfin, et ce ne sont pas les acteurs les moins importants, il y a les entreprises : le tissu local des PME d'Aquitaine et les grandes entreprises nationales et régionales."

Extrait de la dépêche AEF n°115669, "Fondation de l'Université de Bordeaux : Jean-René Fourtou veut "créer une relation donnant-donnant avec les entreprises", Léa Outier, Paris, Mercredi 17 juin 2009



Contacts

Fondation de l'Université de Bordeaux

↳ Manuel Tunon de Lara

président de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2,
chargé du projet Fondation
T 33 (0)5 57 57 13 00

↳ Rodolphe Gouin

chargé de mission Fondation
T 33 (0)06 25 89 05 62

fondation@univ-bordeaux.fr

réalisation : Université de Bordeaux . 2009

Université de Bordeaux

166 cours de l'Argonne . 33000 Bordeaux France

T 33 (0)5 56 33 80 80 . F 33 (0)5 56 33 80 89

www.univ-bordeaux.fr